



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

gendarmes

Question écrite n° 68374

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de la défense sur le fait que depuis quelques années l'activité de la gendarmerie mobile connaît une augmentation régulière, notamment en raison de la procédure de réquisition par le ministère de l'intérieur. Les préfets utilisent de plus en plus cette faculté et elle souhaiterait qu'il lui indique quelles sont les statistiques d'évolution dans ce domaine au cours des cinq dernières années.

Texte de la réponse

L'activité de la gendarmerie mobile connaît depuis quelques années une augmentation régulière, notamment en ce qui concerne les missions permanentes, ce qui se traduit par une hausse du nombre annuel de jours de déplacement des escadrons. Le tableau suivant résume la situation des cinq dernières années :

	1997	1998	1999	2000	2001
Nombre de jours de déplacement par escadron					
	216	204	204	214	225
Nombre de missions permanentes	non disponible	42	49	54	60

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68374

Rubrique : Gendarmerie

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 novembre 2001, page 6265

Réponse publiée le : 4 février 2002, page 561